

sommes au timon des affaires, nous savons qu'ils ne négligent rien pour arriver à ruiner le commerce et l'industrie de notre Confédération. * * * * * Nous sommes à la veille d'une crise. Nos amis les Américains cherchent à inonder notre marché de leurs produits. Faisons face à cette tentative en adoptant un tarif qui protège nos industries nationales et nos routes fluviales, un tarif qui protège le commerce de notre pays.

J'ignore si mon honorable ami de Guysborough (M. Fraser) partage l'avis du ministre des Travaux publics.

M. FRASER : Nous l'avons à l'heure qu'il est.

M. BORDEN (Halifax) : Mon honorable ami (M. Fraser) n'est pas de l'avis de son chef ; il ne croit pas que nous traversons une crise.

M. FRASER : Au contraire ; je crois avec le ministre des Travaux publics, ai-je dit, que nous l'avons à l'heure qu'il est—c'est tout ce qu'il a affirmé.

M. BORDEN (Halifax) : Eh bien ! si le pays est en proie à une crise et si tous les membres du cabinet en sont aussi instruits que le ministre des Travaux publics, il est étrange que le discours du trône ne fasse aucune mention d'un fait aussi important. Vraisemblablement, le ministre qui a charge de cette crise-là n'a pas eu l'avantage de collaborer à la rédaction du discours du roi ; voilà qui expliquerait cette lacune.

Que les membres du cabinet doivent tous suivre une politique unique, c'est là, M. l'Orateur, je puis l'affirmer, la doctrine parlementaire la mieux établie. Ce serait tourner en dérision notre système parlementaire que de permettre au ministre de l'Intérieur d'aller prôner une doctrine dans l'ouest, tandis que, sur une question d'importance, le ministre des Travaux publics irait émettre dans l'est des vues diamétralement opposées. Et, à ce propos, je me permettrai d'appeler l'attention de mon très honorable ami (sir Wilfrid Laurier) sur une autorité qu'il ne voudra pas révoquer en doute. Cette autorité, c'est M. Gladstone, et voici ce qu'il dit :

Un de nos premiers devoirs, c'est de tenir tout le cabinet responsable de l'attitude politique prise par chacun de ses membres.

Or, voici le ministre de l'Intérieur qui, dans les termes les plus clairs, vient dire au peuple que si un tarif de 23 pour 100 ne protège pas suffisamment les grandes industries de ce pays, il vaut mieux que ces industries disparaissent, que nos manufactures ferment leurs portes, et que les employés de ces mêmes manufactures prennent la route des Etats-Unis, à l'heure même où l'on dépense chaque année des centaines de milliers de dollars pour amener au Nord-Ouest des gens qui nous sont étrangers et par la race et par la langue. D'un autre côté, le ministre des Travaux publics prétend—et c'est en somme ce que nous avons soutenu

lors de la dernière campagne électorale—qu'il faut venir en aide à nos grandes industries, qu'il ne faut permettre ni à nos usines de fermer leurs portes, ni à nos gens de s'acheminer vers les Etats-Unis. Le recensement nous a malheureusement trop bien appris quelle influence les grands centres industriels des Etats-Unis ont exercée sur la population des provinces de l'est. Nous le savons, tant que l'industrie nationale restera dans le statu quo, tant qu'elle ne se développera pas, elle ne réussira pas à enrayer l'émigration aux Etats-Unis de la population de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, ni même celle des gens de Québec et d'Ontario. Ce serait folie, je le déclare—et je partage sur ce point l'avis du ministre des Travaux publics—de songer à adopter une politique qui aurait pour effet la fermeture de ces manufactures et l'exode de nos gens tandis que nous dépensons des sommes énormes pour peupler le Nord-Ouest d'individus dont la nationalité et la langue ne sont pas celles des deux grandes races du Canada. Je n'entends pas décider lequel de ces deux honorables gentlemen devrait remettre son portefeuille, du ministre de l'Intérieur ou du ministre des Travaux publics. Sur ce point, je n'oserais point offrir mes conseils à mon très honorable ami. Je présume qu'il est déjà à étudier ce problème. S'il m'était permis d'exprimer mon sentiment sur ce sujet, je serais d'avis que tous les autres membres du cabinet se démissionnent de leurs fonctions et que mon honorable ami, le ministre des Travaux publics restât à la direction des affaires pour mettre en pratique les principes politiques qu'il a ainsi préconisés. Mais je n'ai peut-être pas droit de donner un semblable conseil, et je prie bien humblement le premier ministre de me pardonner de l'avoir formulé s'il juge que je n'y étais pas autorisé.

M. l'Orateur, je ne veux pas dire grand-chose du recensement ou plutôt de ce passage extraordinaire du discours du trône où il est fait allusion au dénombrement de la population. J'ai presque le désir de demander que le gouvernement permette que mon honorable ami, le ministre du Commerce (sir Richard Cartwright) se retire un moment du cabinet, afin qu'il lui soit loisible de traiter ce sujet à fond dès cette après-midi. Je vois, au sourire qui illumine sa figure, que mon honorable ami apprécie comme il convient le mérite de cette proposition. Je ne veux pas trop insister sur ce sujet, car je sais que nous aurons occasion, au cours de la présente session, je l'espère, de le soumettre à une plus ample discussion ; mais si mon honorable ami le ministre de l'Agriculture (l'honorable M. Fisher) fait preuve, à cette session-ci, d'aussi peu d'énergie qu'il en a montré depuis notre dernière réunion, je doute fort que nous puissions avoir les rapports du recensement assez tôt pour les étudier même pendant la session actuelle. J'ai cherché des bulletins pour me renseigner sur cette question ; à mon arrivée ici,